



# VOUS **INSCRIRE**

POUR **2025-26**

VOUS AVEZ SUIVI LA PROCÉDURE **PARCOURSUP** ET AVEZ **ACCEPTÉ DÉFINITIVEMENT** UNE PROPOSITION D'ADMISSION POUR SUIVRE UNE FORMATION À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

- ❑ Au préalable de votre démarche d'inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3, connectez-vous sur le site du **Ministère : [cvec.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr)** afin de vous acquitter du paiement de la **Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**.
- ❑ **Étape 1 : activer son compte**  
Consultez votre messagerie personnelle pour connaître votre identifiant (numéro étudiant) et définir un mot de passe confidentiel pour vous connecter au **portail inscription**.
- ❑ **Étape 2 : inscription**  
Connectez-vous dès **le 4 juillet** au portail inscription (accessible depuis la page d'accueil du site **[www.univ-lyon3.fr](https://www.univ-lyon3.fr)**) à l'aide de vos identifiants : numéro étudiant et mot de passe confidentiel que vous aurez créé.
- ❑ **Complétez les écrans qui s'affichent**  
Pour vous aider dans la procédure, cliquez sur **i** ou consultez la **Foire Aux Questions Inscriptions** disponible en page d'accueil et sur les écrans du portail.
- ❑ **Dépôt des pièces justificatives**  
La totalité des pièces justificatives demandées sont à déposer en ligne sur le portail inscription pour que l'inscription puisse être validée.

### ❑ **Rendez-vous avec un enseignant**

Lors de votre inscription vous aurez la possibilité de solliciter un rendez-vous téléphonique auprès d'un enseignant pour un conseil pédagogique. À partir du moment de la prise de rendez-vous, la procédure d'inscription s'arrête. Vous ne pourrez valider votre inscription sur le portail qu'après le rendez-vous. À l'issue du rendez-vous deux possibilités s'offriront à vous :

#### - **Pas de changement de parcours**

Vous pouvez poursuivre votre inscription en vous re connectant au portail inscription.

#### - **Un changement de cursus est prévu**

Attendez la réception du message de la scolarité concernée vous signifiant que vous pouvez vous reconnecter pour réaliser et finaliser votre inscription pour un nouveau parcours.

## FINALISATION DE L'INSCRIPTION

- ❑ L'inscription sera validée quand vous aurez terminé votre procédure en ligne, que le service des inscriptions et l'agence comptable auront contrôlé votre dossier.



## INFO PAIEMENT

- ☑ Le paiement CB en ligne en trois fois (à solliciter avant le 30 septembre) ou en une fois. **Ce mode de paiement doit être privilégié** car il permet un traitement plus rapide et une validation de votre inscription dès l'enregistrement de votre paiement.
- **À savoir**: en cas de paiement en 3 fois, aucun remboursement ne pourra être effectué avant l'encaissement du 3<sup>ème</sup> versement.
- En cas d'impossibilité de payer par carte bancaire, merci de prendre contact avec l'agence comptable (✉ [inscriptions.ac@univ-lyon3.fr](mailto:inscriptions.ac@univ-lyon3.fr)).
- Pendant la fermeture de l'établissement, le paiement sur le portail est bloqué. Vous pourrez retourner sur votre dossier pour finaliser et payer dès la réouverture le 21 août.

## À SAVOIR

Le portail inscription est fermé du 25 juillet au 20 août inclus. Pendant la fermeture administrative de l'établissement aucun dossier ne sera traité.

## À TITRE D'INFORMATION

### Droits d'inscription 2025-26

Licence, BUT et DAEU : **178 euros**

Droits de sport (facultatif) : **36 euros**

## ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous déclarez un handicap et que vous faites une demande d'accompagnement pédagogique ou d'aménagement pour les examens, contactez impérativement le Pôle Handicap Étudiant **dès votre inscription ou au plus tard dès votre rentrée.**

Contact ☎ **04 78 78 78 01**

✉ [handicap@univ-lyon3.fr](mailto:handicap@univ-lyon3.fr)

## PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES ET À TÉLÉCHARGER SUR LE PORTAIL

(à titre indicatif)

- ☑ Votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- ☑ Votre relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU
- ☑ Votre certificat de participation à la journée défense citoyenneté (l'attestation de formation aux premiers secours n'est pas recevable)
- ☑ La notification de votre bourse CROUS 2024-25 le cas échéant.
- ☑ L'attestation d'acquiescement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- ☑ Une photo d'identité au format 3.5 cm x 4.5 cm

## ATTENTION

**Si vous êtes mineur**, pensez à fournir une autorisation parentale.

## ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pour obtenir des informations concernant le renouvellement de titre de séjour, la **Direction des Relations Internationales** vous invite à consulter la page dédiée du site de l'université.

[www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr) > **International** > **Préparer son séjour** > **Titre de séjour**

Contact ✉ [incoming@univ-lyon3.fr](mailto:incoming@univ-lyon3.fr)

## CÉSURE

Si vous souhaitez effectuer une année de césure à la rentrée 2025, il est impératif de candidater auprès de l'Université avant de vous inscrire/réinscrire.

Candidature possible jusqu'au **20 juillet** :

[www.univ-lyon3.fr/la-cesure-a-luniversite](http://www.univ-lyon3.fr/la-cesure-a-luniversite)

Contact ✉ [cesure@univ-lyon3.fr](mailto:cesure@univ-lyon3.fr)

### CONTACT

✉ [inscriptions@univ-lyon3.fr](mailto:inscriptions@univ-lyon3.fr)

du 7 juillet au 17 octobre 2025

(non accessible du 25 juillet au 20 août inclus)

☎ **04 26 31 86 86**

